

# Lutter pour la dignité de nos ainé.e.s, c'est la conserver !



## TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION

### Le mardi 30 Janvier 2018 !

Les salarié.e.s des EHPAD se sont massivement mobilisé.e.s ces derniers mois ainsi que les résident.e.s, leurs familles, les associations, pour dénoncer les dégradations des conditions de travail et d'accompagnement indignes des personnes âgées. Les soutiens au personnel se sont intensifiés et les pouvoirs publics se sont emparés du sujet au regard de l'urgence que nécessitait la prise en compte de ces problématiques. Les effectifs sont nettement insuffisants et la réforme de tarification se traduit par une baisse drastique de dotations entraînant des réductions de postes.

La Loi de finances de la sécurité sociale (LFSS) 2018 affiche un objectif de baisse de la dépense publique et de réduction des déficits au détriment de notre système de santé et de protection sociale. Pour rappel, il n'y a plus de secrétariat d'Etat aux personnes âgées, ce qui pose légitimement la question de la prise en compte de nos ainé.e.s. Par ailleurs, la nouvelle tarification va amputer les budgets des établissements de près de 200 millions d'euros.

Ces derniers mois, la situation dans les EHPAD s'est tendue avec la multiplication de luttes locales. Les personnels en nombre très insuffisant sont épuisés par des cadences infernales, soumis à des phénomènes d'extrême intensification du travail allant malheureusement parfois jusqu'à la

perte de sens du travail, l'épuisement absolu et la dégradation directe de la prise en charge de la personne âgée.

→ Les résident.e.s doivent être considéré.e.s comme des citoyen.ne.s à qui la collectivité doit assurer des conditions de prise en charge décentes face à la perte d'autonomie. Les agent.e.s ne doivent plus être traité.e.s comme des robots devant assurer des tâches minutées et déshumanisées. Les personnels et les résident.e.s doivent reconquérir leur dignité.

**La situation n'a été que trop banalisée.  
Ce n'est plus possible, ce n'est plus supportable !**



**La CGT a décidé d'une  
initiative nationale  
dans les EHPAD  
le mardi 30 Janvier 2018.**

Elle sera précédée de débats, d'assemblées générales des personnels, d'interpellation des élus locaux...

Cette journée sera marquée par des débrayages, des rassemblements avec la population devant les établissements, des délégations auprès des Préfets et des ARS...

# TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION

## Le mardi 30 janvier 2018 !



👉 **Notre objectif est d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnel.le.s, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :**

- ⇒ application d'un(e) agent(e) ou un(e) salarié par résident(e), tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;
- ⇒ abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
- ⇒ arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et par conséquent maintien de tous les effectifs des EHPAD, y compris les contrats aidés qui doivent être intégrés et sécurisés ;
- ⇒ amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du statut de la Fonction publique hospitalière.



### # ça bouge dans les EHPAD

EN GRÈVE

PATIENTS  
EN  
DANGER

### Appel à la grève nationale de tous les EHPAD

*Cette journée ne doit pas être une action isolée, mais s'inscrire dans un processus de luttes locales et nationales afin d'obtenir les moyens de pouvoir travailler dans des conditions permettant une prise en charge digne et humaine de nos résident.e.s.*

#### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur

[www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - [revindic@sante.cgt.fr](mailto:revindic@sante.cgt.fr) - Tel : 01 55 82 87 52